

## Responsable de pôle voirie – brigade intercommunale (H/F) Cadre B (ou C) – Filière Technique

Au sein du service voirie, espaces verts et veille territoriale du Centre Technique, vous aurez pour principales missions d'assurer la coordination des équipes Voirie et Signalisation Brigade et Propreté Urbaine dans le respect des objectifs fixés par le chef de service pour la mise en œuvre des projets dans le domaine spécifique de la voirie, de la signalisation et l'entretien, l'exploitation des espaces publics. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

### ● Animer et piloter une équipe :

- Mettre en œuvre les modes de gestion d'une équipe dans le respect de la délégation du chef de service
- Être l'interface entre une équipe d'un service et le chef de service : négocier avec le chef de service les délais d'exécution, les moyens,
- Contrôler l'activité de l'équipe dont la gestion quotidienne est déléguée, former ses collègues, anticiper le développement de leurs compétences,
- Participer à des réunions de travail et organiser des réunions d'équipe
- Rédiger des rapports d'activité et rendre compte à sa hiérarchie
- Rédiger des fiches Process ou Mode Opérateur dans le domaine de l'activité.
- Recenser les besoins en matériels et planifier leur acquisition ou renouvellement
- Recenser les besoins en formation et en faire part à la hiérarchie
- Prévenir et gérer les conflits, développer la communication et instaurer un esprit d'équipe

### ● Entretien de la voirie et de la signalisation :

- Coordonner les schémas et les programmes de voirie et de signalisation, d'intervention de la Brigade et de la Propreté Urbaine.
- Organiser et gérer les chantiers
- Préparer et estimer les coûts d'un chantier
- Suivre les demandes des usagers en coordination avec le service proximité
- Conduire les camions et engins du service
- Participer à la viabilité hivernale en tant que Responsable d'Intervention (déclencher les opérations, surveiller le réseau, travailler en collaboration avec le Conseil Départemental, rendre compte à sa hiérarchie...)
- Conduire et charger les camions lors de l'absence des chauffeurs.

### ● Exécuter des travaux de voirie réseaux divers :

- Mettre en place la signalisation routière temporaire
- Implanter de manière planimétrique et altimétrique les travaux
- Réaliser les revêtements routiers et urbains (terrasser la chaussée, mettre en œuvre l'enrobé à chaud et l'enduit gravillonné, régler le concassé)
- Réaliser la pose de bordures de trottoirs ou pavés, des petites maçonneries voirie et réseaux divers
- Réaliser les fouilles pour le passage de réseaux humides ou secs
- Appliquer les normes de mise en œuvre des matériaux et des matériels.

### ● Participer au suivi analytique des chantiers :

- Réaliser le suivi analytique des activités du pôle voirie
- Enregistrer sur le logiciel ASTECH les données (heures main d'œuvre, matériels et quantité de matériaux) mis en œuvre pour la réalisation des chantiers afin d'éditer des bilans chiffrés d'opérations.

### ● Suppléer le chef de service :

- En l'absence du chef de service, le suppléer sur l'ensemble de ses dossiers et participer aux réunions de service et réunions avec les partenaires extérieurs de manière à garantir la continuité du service.
- En l'absence d'un chef d'équipe, gérer les équipes et assurer le travail avec elle sur le terrain en fonction de l'activité (suivant les réorganisations futures, la prise en charge d'une équipe en direct pourrait être permanente)
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable du service espaces verts

**Profil :** CAP ou BEP dans le domaine des travaux publics ou expérience sur poste similaire

- Permis B et C obligatoires et CACES 1, 4, 8 souhaités
- Connaissances des techniques en matière de travaux de voirie (signalisation de chantier, bitumage, dosage des produits utilisés, chargement saleuse, entretien des lames, ...) et espaces verts
- Connaissance des normes et consignes de sécurité et les sanctions encourues en cas de non-respect
- Aptitude physique au travail en extérieur par tous les temps (station debout prolongée), à la conduite et à l'utilisation de matériel bruyant et tranchant
- Sens du service public
- Respect de la hiérarchie et du travail en équipe
- Disponibilité

**Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.**

**Réalisation obligatoire d'astreintes en qualité de responsable d'intervention en fonction du planning.**

**Horaires selon règlement intérieur du temps de travail en vigueur.**

**Rémunération minimum brute 1551.07 euros.**

**Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.**

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 25 septembre 2020** à : Monsieur le Président, Hôtel de Ville, Place de la Concorde, 52000 CHAUMONT ou par mail à [vcaput@agglo-chaumont.fr](mailto:vcaput@agglo-chaumont.fr)

Renseignements : Monsieur PETITOT Arnaud, Directeur du Centre Technique au 03.25.30.60.87 ou par mail à [apetitot@agglo-chaumont.fr](mailto:apetitot@agglo-chaumont.fr)

*Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.*